



PRÉFECTURE DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

**FORMULAIRE DE PRE-EVALUATION  
DES INCIDENCES NATURA 2000**  
Version du 3 mars 2011

**AVERTISSEMENT PREALABLE :** ce formulaire n'est pas adapté aux programmes, plans ou projets qui sont soumis à étude d'impact, notice d'impact ou autre rapport environnemental. La démarche d'évaluation des incidences Natura 2000 est à mener dans le cadre de ces procédures et fait l'objet d'un rapport en conformité avec les dispositions propres à chacune d'elle (exemple : étude d'impact ICPE, dossier loi sur l'eau...).

De même, un formulaire-type existe également pour les organisateurs de manifestations sportives soumis désormais au régime d'évaluation des incidences. Celui-ci est disponible sur le site internet de la DREAL de Basse Normandie : [www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr), rubrique "biodiversité"

**A quoi sert ce formulaire ?**

*Les projets qui ont lieu dans ou à proximité d'un site Natura 2000 ne doivent pas avoir d'incidences sur la biodiversité qui a justifié leur désignation.*

*Ce formulaire permet de répondre aux questions préalables suivantes : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Quels sont les points-clés de mon projet sur lesquels l'administration portera son attention ?*

*Ce formulaire est avant tout destiné aux porteurs de projets qui estiment pouvoir démontrer simplement à l'administration l'absence d'incidence prévisible de leur projet sur un site Natura 2000. **On entend ici par "projet" l'ensemble des documents de planification, les projets, les manifestations sportives, les travaux...** soumis réglementairement à évaluation d'incidences. Le formulaire permet, par une comparaison entre le projet et les enjeux du site Natura 2000, de réaliser une première évaluation de son incidence sur un site Natura 2000 et de s'affranchir d'une étude approfondie s'il peut être démontré par ce formulaire l'absence d'incidence.*

**Par qui ce formulaire doit-il être renseigné ?**

*Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, avec les informations qui lui sont accessibles. Vous trouverez des adresses utiles en page 8 pour vous aider. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

*Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence, après évaluation des impacts et présentation d'un argumentaire étayé en ce sens*

**Pour qui ?**

*Une fois complété, ce formulaire doit être fourni au **service administratif instruisant le projet** pour lui permettre de poursuivre l'instruction de la demande d'autorisation.*

**!/ \** Joindre **obligatoirement** une carte de localisation précise du projet (emprise temporaire et définitive du projet, du chantier, des accès...) sur une carte au 1/25 000<sup>e</sup>, un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.). Le cas échéant, joindre une carte illustrant l'étendue géographique du territoire sur lequel les incidences peuvent se faire sentir.

**Coordonnées du porteur de projet :**

Intitulé du projet : **Dragage du Port de la Sinope de Quinéville-Lestre**

Nom du demandeur : **M. René HARDY, président**

Société : **Syndicat Intercommunal du Port de la Sinope de Quinéville-Lestre**

Commune(s) et département(s) concernés par le projet : .

**Quinéville et Lestre**

Adresse du demandeur : **Mairie – 16 Rue de l’Eglise - 50310 QUINEVILLE** Téléphone :

**02 .33 21. 40 .29** Fax : /

Email : **port.sinope@orange.fr**

**1. Description du projet**

*Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.*

**a. Nature du projet**

*Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).*

**Dragage des sédiments dans le port et le chenal du Port Sinope de Quinéville - Lestre : accumulation régulière de sédiments sableux/coquilliers entre les enrochements du chenal de sortie (besoin annuel), sédimentation des vases dans le port (dernier curage 2009).**

**- enlèvement annuel des sédiments sableux dans le chenal (3000 m3) pour aller les déposer en deux points (cf. cartographie)**

**- enlèvement des vases (prévu à faire 2 fois dans la période)**

**b. Localisation et cartographie**

Département : **Manche**

Commune(s) :

**Domaine portuaire de Quinéville et plage de Quinéville.....**

**Domaine portuaire de Lestre.....**

.....

Le projet est situé sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 :  Oui  Non

**Nom du site : Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys code FR2500088.....**

**Nom du site : .Basses vallées du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys code FR2510046.....**

Hors site Natura 2000  A quelle distance ?

A .....(m ou km) du site (nom) : .....

A .....(m ou km) du site (nom) : .....

### c. Etendue du projet

Emprise au sol du projet : . m<sup>2</sup>/ha

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- < 100 m<sup>2</sup>  1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)  
 100 à 1 000 m<sup>2</sup>  > 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

- Emprise linéaire en phase chantier : 1000 m maximum (zones d'intervention et d'étalement comprises-cf carte jointe)
- Emprise linéaire en phase d'exploitation ou de fonctionnement : ..... (m / km)

Préciser si le projet comportera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.  
Pour les manifestations sportives : décrire les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

### Pas d'aménagements connexes mais tracé de circulation des véhicules (cf plan joint)

### d. Durée prévisible et période envisagée du projet :

- Projet, manifestation : ...  diurne /  nocturne

- Durée précise si connue : .....

ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- < 1 mois  1 an à 5 ans  
 1 mois à 1 an  > 5 ans

- Période précise si connue : **juin de préférence** (de tel mois à tel mois)  
ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante(s) :

- Printemps  Automne  
 Eté  Hiver

- Fréquence :

- chaque année  
 chaque mois

autre (préciser) :

- enlèvement annuel des sédiments sableux dans le chenal (3000 m<sup>3</sup>) pour aller les déposer en deux points (cf. cartographie)

- enlèvement des vases (prévu à faire 2 fois dans la période)

### e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou des rejets dans le milieu naturel durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

**Chantiers ponctuels selon les besoins : lors des phases de travaux, ceux-ci feront l'objet d'enlèvements raisonnés. Les engins, type pelle à chenille, tracteurs avec remorque seront adaptés aux besoins du chantier et les voies de circulation et de dépôt des sédiments (rechargement de plage ou/et évacuation) pré-définis avec le cheminement le mieux adapté aux besoins. Pas de rejets.**

## f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : .....ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

## 2. Caractérisation de la zone d'influence du projet

*La zone d'influence d'un projet est plus grande que la zone d'implantation, elle est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).*

*Cocher les cases ci-dessous selon la nature de l'influence à distance du projet et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000 ou au 1/50 000.*

Rejets dans le milieu aquatique

Émission de poussières, de vibrations (par manipulation des sédiments concernés et pendant les travaux)

Pollutions chimiques

Réalisation de pistes de chantier, circulation (adaptation raisonnée selon les besoins du/des chantier-s)

Réalisation de parkings, de stationnements

gestion et circulation du public

Rupture de corridors écologiques

Perturbation d'une espèce

Bruits (ponctuels du/des chantier-s)

Autres incidences .....

### 3. Milieux naturels et espèces Natura 2000

Cette partie est consacrée à un état des lieux écologique de l'emprise et de la zone d'influence du projet.

Renseigner les tableaux page suivante en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et des espèces d'intérêt européen.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : .....

Photo 2 : .....

Photo 3 : .....

#### LISTE DES HABITATS NATURELS CONCERNÉS :

TYPE DE VEGETATION (Habitats naturels)		Commentaires sur l'incidence du projet
Milieux ouverts	Prairies naturelles	
	Prés maigres	
	Landes sèches	
	Haies	
	Arbres têtards	
	Autres : .....	
Milieux forestiers	Forêt de feuillus	
	Landes boisées	
	Autres : .....	
Milieux rocheux	Falaises, escarpements	
	Affleurements rocheux	
	Eboulis	
	Cavité à chauve-souris	
	Autre : .....	
Milieux humides et aquatiques	Marais	
	Landes humides	
	Mares	
	Fossés	
	Cours d'eau	
	Herbiers aquatiques	
	Etangs	
	Tourbières	
	Gravières	
	Prairies humides	
Autre : .....		
Milieux littoraux et marins	Falaises	
	Récifs	
	Herbiers de zostères	
	Plages et bancs de sable	Voies de circulation mises en place pour la durée des travaux dont le cheminement préalablement défini amenuisera les risques de détérioration
	Dunes	Rechargement selon autorisation
	Prés salés	
	Lagunes	
	Autres : .....	
Autre type de milieu		

LISTE DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE CONCERNÉES :

Précisez les espèces d'intérêt européen présentes  
(consultez la liste jointe en annexe pour vous orienter) :

<b>GROUPES D'ESPÈCES</b>	<b>Nom de l'espèce</b>	<b>Commentaires sur l'incidence du projet</b>
<b>Plantes</b>		
<b>Mollusques</b>		
<b>Crustacés</b>		
<b>Insectes</b>		
<b>Poissons</b>		
<b>Amphibiens, reptiles</b>		
<b>Oiseaux</b>		
<b>Mammifères</b>		

#### 4. Incidences du projet

*Décrivez sommairement les incidences potentielles de votre projet sur les espèces et sur les habitats naturels d'intérêt européen, en phase chantier et en fonctionnement.*

Destruction ou détérioration d'habitat naturel (indiquer type d'habitat et surface) :

.....  
Pas d'habitat d'intérêt européen constaté sur la zone d'intervention.....

**En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'habitat naturel :  Oui  Non**

Destruction d'espèces ou d'habitat d'espèces (indiquer ces espèces) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'espèces ou d'habitat d'espèce :**

Oui  Non

Perturbations d'espèces (reproduction, repos, alimentation, migration...):

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**En conclusion, y-a-t-il un risque de perturbation d'espèces :  Oui  Non**

## 5. Conclusion

**Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.**

Au regard de ce dossier, compte tenu des impacts décrits dans cette fiche, des précautions qui seront prises lors des travaux concernant les balisages de circulation des engins, des lieux de dépôts des sédiments et de leur étalement le plus large possible, ou évacuation (boues), des futures consignes ou obligations qui seront ou seraient formulées par les services de l'Etat que nous nous engageons à respecter à la lettre, étant donné l'absence d'un habitat d'intérêt européen (seul couple d'oiseaux, gravelot à collier interrompu, recensé en 2017 et seulement cette année-là), les incidences du projet n'auront que très peu d'impact sur la zone d'intervention et seront celles des nuisances du/des chantiers-s ponctuels.

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?**

**NON** : ce formulaire accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Si le service instructeur valide cette conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.

**OUI** : ce formulaire doit être complété par une évaluation d'incidences plus étayée qui sera remise au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Cette évaluation d'incidence devra détailler les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de l'incidence du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt européen.

A Quinéville,  
Le 15 février 2021

Le Président,  
René HARDY



**Où trouver l'information sur Natura 2000 ?**

**Informations de base:**

Site Internet [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)

**Information sur la procédure d'évaluation d'incidences Natura 2000**

Demandez « L'Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » à la DREAL

**Fiches descriptives des sites Natura 2000 de Basse-Normandie. Document d'objectifs de chaque site Natura 2000:**

Site Internet de la DREAL : [www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr)

**Carte des sites Natura 2000**

Site de cartographie en ligne de la DREAL (**CARMEN, onglet Patrimoine en nature**):

**Carte d'identité officielle des sites Natura 2000 (Formulaires Standards de Données):**

Site du Muséum d'Histoire Naturelle <http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

**Conseil et expertise pour chaque site:**

Liste des opérateurs Natura 2000 de Basse-Normandie sur le site internet de la DREAL.